

SAS VENISE
22 AVENUE MARCEL DASSAULT
33300 BORDEAUX

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Activité principale de l'entreprise : Restauration

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à LIBOURNE
Le 12/10/2023

YVAN AUTHENAC
EXPERT-COMPTABLE

CABINET KERMEL SAS
50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE
05.57.74.12.42

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS VENISE
22 AVENUE MARCEL DASSAULT
33300 BORDEAUX

relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	104 365 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	376 142 Euros
- Résultat net comptable,	(3 954)Euros

Fait à LIBOURNE

Le 12/10/2023

YVAN AUTHENAC
EXPERT-COMPTABLE

SAS VENISE

22 AVENUE MARCEL DASSAULT

33300 BORDEAUX

COMPTES ANNUELS

CABINET KERMEL SAS

50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE

05.57.74.12.42

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	5 556.42	9 295.42
21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL	18 669.42	18 669.42
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	13 113.00	9 374.00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 039.68	61 739.68
21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	67 084.23	67 084.23
21810100 INSTALL GEN AGENCMT INTRACOM	10 756.79	10 756.79
21830000 MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	7 151.10	7 151.10
21840000 MOBILIER	6 884.06	6 884.06
28181000 AMORT AAI DIVERS	24 810.00	18 077.00
28181010 AMORT AAI DIVERS INTRACOM	4 372.00	3 295.00
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFORM	6 967.50	6 768.50
28184000 AMORT MOBILIER	2 687.00	1 996.00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15.00	15.00
27180000 AUTRES TITRES	15.00	15.00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 246.00	11 832.08
27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS	12 246.00	11 832.08
Total II	70 857.10	82 882.18
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	4 366.22	5 732.19
31000000 STOCK MATIERES SOLIDES	2 114.15	2 796.03
31100000 STOCK MATIERES LIQUIDES	2 252.07	2 936.16
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES		44.00
40910000 FOURNISSEURS AVANCES, ACOMPTE		44.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 237.14	8 368.47
41100000 CLIENTS	7 237.14	8 368.47
AUTRES CREANCES	3 583.33	7 929.26
40100000 FOURNISSEURS	10.00	1 128.95
40960000 FOURN CRÉANCES EMBALL À RENDRE	282.50	175.00
44566000 T.V.A. DED SUR ABS	181.98	5 758.16
44567000 CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER	698.00	
44580000 TVA A REGULARISER	1 726.00	
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVENUES	200.00	382.30
46730000 ITALIE	484.85	484.85
DISPONIBILITES	17 677.39	19 671.12
51210000 CREDIT AGRICOLE	10 893.11	18 064.25
53000000 CAISSE	6 784.28	1 606.87
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	643.54	637.23
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	643.54	637.23
Total III	33 507.62	42 382.27
TOTAL GÉNÉRAL	104 364.72	125 264.45

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
CAPITAL	4 000.00	4 000.00
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	4 000.00	4 000.00
REPORT A NOUVEAU	171 878.95	113 613.65
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)	171 878.95	113 613.65
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 954.11	58 265.30
Total I	171 833.06	167 878.95
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53 381.81	67 394.93
16410000 PRET TRESO CA PGE 39.000€	27 713.41	37 392.07
16420000 PRET TRESO CA PGE 30.000€	25 666.02	30 000.00
16884000 INT.AUPRÈS DES ÉTABL DE CRÉDIT	2.38	2.86
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	152 789.48	133 849.68
45510000 C/C ERIC LABROUSSE		5 649.01
45520000 C/C JACKY LABROUSSE	128 200.67	128 200.67
45530000 SAS ROME	24 588.81	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 265.32	42 752.06
40100000 FOURNISSEURS	13 810.74	42 752.06
40810000 FOURNISSEURS	454.58	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	34 697.01	31 852.92
42100165 REMUNERAT° BEHZADI MILAD	1 679.02	
42100168 PERIGAUD PAUL	1 627.47	
42100171 VAN POUCKE BAPTISTE	345.66	
42100173 MANCA FRANCO ESTEBAN	1 700.00	
42100174 BAHY FATIMA	1 900.00	
42100175 LIGER DYLAN	1 622.99	
42100176 KHELIL CHERFI MOHAMED	450.07	
42100590 BELABBES FOUAD		100.00
42101120 CHAHID MOHAMED		100.00
42101210 HORNECH DJINO		2 000.00
42101270 VERDUGA RIVAD LUIS EDUARDO	1 947.01	
42101280 FLORENT ROMANE		124.46
42101320 JEMATTE MOUAD		56.68
42101360 NERREMBOURG LUC		81.70
42101370 GRIGORYEVA OLESIA		602.72
42101400 JEAN PASCAL		1 836.23
42101420 SOUPENE ALEXANDRE		79.03
42101430 MARZAL ALLISON		1 508.06
42101440 MARTINS VALENTIN		1 191.75
42101460 PITTONI EMMA		136.67
42101470 BOUDINAUD ANGELIQUE		1 388.39
42101480 RULLAN ALAIN		42.36
42101490 CLEMENTE CESA RENATO		49.52
42101510 KBIRI ALAOUI KYLE		64.07
42101520 JOUANLAU MATHIEU		124.97
42101530 SHAHROUR MAHMOUD		37.60
42101550 GUERTNER GUILLAUME		1 267.72
42102250 KASSIOUI NASSER		168.25
42820000 DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	9 273.85	1 580.40
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	7 106.06	8 487.91

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12
43730000 KLESIA RETRAITE	4 076.38	5 269.33
43735000 KLESIA PREVOYANCE-MUTUELLE		1 083.21
43820000 CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	1 588.96	343.32
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	62.85	68.47
44210000 PLV A LA SOURCE	116.50	54.00
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER		1 434.00
44574000 TVA COLL 20%	1 200.19	
44580000 TVA A REGULARISER		391.17
44860000 CHARGES À PAYER		2 180.93
AUTRES DETTES	21 064.16	17 293.81
46700000 AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.	2 400.00	
46710000 TOSCANE	7 173.54	6 463.53
46720000 LOMBARDIE	10 288.07	10 159.07
46860000 CHARGES À PAYER		668.61
46864000 COM GARANTIE A PAYER	1 202.55	2.60
Total IV	276 197.78	293 143.40
TOTAL GÉNÉRAL	104 364.72	125 264.45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	370 140.94	359 589.56	10 551.38	2.93
70100300 VENTES PRODUITS FINIS T.I	317 384.87	303 075.20	14 309.67	4.72
70100400 VENTES PRODUITS FINIS T.N	52 756.07	56 514.36	3 758.29	6.65
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	6 000.95	13 600.17	7 599.22	55.88
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE	6 000.95	13 559.67	7 558.72	55.74
70811000 PDTS ACTIVITES ANNEXES AUTOLIQ		40.50	40.50	100.00
Chiffre d'affaires NET	376 141.89	373 189.73	2 952.16	0.79
PRODUCTION IMMOBILISEE	8 003.76	10 694.79	2 691.03	25.16
72600000 AVANTAGES EN NATURE SALARIES	8 003.76	10 694.79	2 691.03	25.16
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		17 972.00	17 972.00	100.00
74000000 AIDES FONDS DE SOLIDARITE NI		10 873.00	10 873.00	100.00
74030000 EXONERATION COVID URSSAF		7 099.00	7 099.00	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	3 479.40		3 479.40	
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	3 479.40		3 479.40	
AUTRES PRODUITS	8.14	17.12	8.98	52.45
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	8.14	17.12	8.98	52.45
Total des Produits d'exploitation	387 633.19	401 873.64	14 240.45	3.54
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	110 794.97	115 033.19	4 238.22	3.68
60102000 ACHATS MAT PREMIERES INTRACOM	281.33		281.33	
60110000 ACHATS SOLIDES TR	92 195.74	89 897.92	2 297.82	2.56
60115000 ACHATS SOLIDES TN	906.28	1 050.25	143.97	13.71
60120000 ACHATS LIQUIDES TR	2 895.76	6 298.62	3 402.86	54.03
60125000 ACHATS LIQUIDES TN	13 737.86	16 419.05	2 681.19	16.33
60260000 EMBALLAGES	1 423.84	1 385.47	38.37	2.77
60810000 FRAIS ACCESSOIRES D'ACHATS	340.92	361.70	20.78	5.75
60900000 RABAIS, REMISES ET RISTOURNES	986.76	379.82	606.94	159.80
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	1 365.97	775.28	590.69	76.19
60310000 VARIATION STOCKS MATIÈRES	1 365.97	775.28	590.69	76.19
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	113 990.71	118 661.32	4 670.61	3.94
60610000 ELECTRICITE	10 646.42	10 488.10	158.32	1.51
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	2 426.74	1 421.33	1 005.41	70.74
60631000 PRODUITS D'ENTRETIEN	982.29	2 230.46	1 248.17	55.96
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	333.97	498.66	164.69	33.03
60680000 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	920.47	2 290.42	1 369.95	59.81
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	42 366.00	42 063.07	302.93	0.72
61350100 LOCATIONS SCOOTER	2 795.08	2 696.20	98.88	3.67
61350200 LOCATION MONETIQUE	1 254.29	1 260.00	5.71	0.45
61350300 LOCATION VERISURE	916.32	844.39	71.93	8.52
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	7 361.70	6 501.30	860.40	13.23
61520000 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	1 081.66	335.00	746.66	222.88
61521000 ENTRETIEN VITRERIE	108.00	648.00	540.00	83.33
61550000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	1 102.00	221.41	880.59	397.72
61552000 ENTRETIEN BLANCHISSERIE	3 793.69	3 122.71	670.98	21.49
61555000 ENTRETIEN VEHICULES	7.80	47.00	39.20	83.40
61560000 MAINTENANCE	7 830.00	1 569.90	6 260.10	398.76

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
61561000 MAINTENANCE POINTEX/FIDUCIAL	3 359.43		2 023.86		1 335.57	65.99
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	2 288.73		2 262.50		26.23	1.16
61640000 ASSURANCE PRET	389.76		416.36		26.60	6.39
62140000 PERSONNEL DÉTACHÉ,PRÊTÉ À ENTR			5 041.57		5 041.57	100.00
62220000 COMMISSIONS SUR VENTES	11 538.88		20 912.34		9 373.46	44.82
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 960.00		6 105.00		1 145.00	18.76
62260100 HONORAIRES JURIDIQUES	420.00		385.00		35.00	9.09
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 317.94		5.23		1 312.71	NS
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	348.90		350.00		1.10	0.31
62310200 ANNONCES INSERTIONS INTRACOM	258.00				258.00	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS			18.11		18.11	100.00
62570000 RÉCEPTIONS			189.90		189.90	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX	40.94		110.70		69.76	63.02
62611000 TELEPHONE ORANGE	481.15		479.88		1.27	0.26
62642000 HEBERGEMENT INTRACOM	129.00				129.00	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	708.64		367.40		341.24	92.88
62710000 COM CB	1 862.10		1 607.85		254.25	15.81
62720000 COMM ET FRAIS	333.43		359.77		26.34	7.32
62730000 FRAIS REMISE TR	1 570.38		1 729.16		158.78	9.18
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	57.00		58.74		1.74	2.96
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 920.37		5 756.38		836.01	14.52
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	688.85		811.24		122.39	15.09
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	901.97		821.76		80.21	9.76
63511000 TAXE CFE	1 577.00		2 071.00		494.00	23.85
63780000 AUTRES TAXES DIVERS,DECHETS	1 752.55		2 052.38		299.83	14.61
SALAIRES ET TRAITEMENTS	124 443.95		166 621.53		42 177.58	25.31
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	116 750.50		170 100.85		53 350.35	31.36
64120000 CONGÉS PAYÉS	7 693.45		3 479.32		11 172.77	321.12
CHARGES SOCIALES	24 358.44		40 589.02		16 230.58	39.99
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	11 555.18		22 846.59		11 291.41	49.42
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	3 710.10		7 123.52		3 413.42	47.92
64532000 COTISATION MUTUELLES			1 952.51		1 952.51	100.00
64535000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 701.26		2 052.78		648.48	31.59
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 903.53		7 144.32		2 240.79	31.36
64582000 COTISATIONS SUR CONGES PAYES	1 245.64		823.95		2 069.59	251.18
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	242.73		293.25		50.52	17.23
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 439.00		14 016.50		1 577.50	11.25
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	12 439.00		14 016.50		1 577.50	11.25
AUTRES CHARGES	12.60		45.72		33.12	72.44
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	12.60		45.72		33.12	72.44
Total des Charges d'exploitation	392 326.01		461 498.94		69 172.93	14.99
Résultat d'exploitation	4 692.82		59 625.30		54 932.48	92.13
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0.35		0.23		0.12	52.17
76000000 PRODUITS FINANCIERS	0.35		0.23		0.12	52.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
Total des Produits financiers		0.35		0.23	0.12	52.17
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		339.83		312.70	27.13	8.68
66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS DETTES		271.31		310.44	39.13	12.60
66116000 INTÉRÊT EMPRUNT,DETTE ASSIMILÉ		68.52		2.26	66.26	NS
Total des Charges financières		339.83		312.70	27.13	8.68
Résultat financier		339.48		312.47	27.01	8.64
Résultat courant avant impôts		5 032.30		59 937.77	54 905.47	91.60
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		2 082.69		1 672.47	410.22	24.53
77200000 PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR		2 082.69		1 672.47	410.22	24.53
Total des Produits exceptionnels		2 082.69		1 672.47	410.22	24.53
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		1 004.50			1 004.50	
67100000 CHGE EXCEPT SUR OPÉRAT GESTION		100.00			100.00	
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ		146.00			146.00	
67200000 (COMPTE À DISPOSIT ENTREPRISE)		758.50			758.50	
Total des Charges exceptionnelles		1 004.50			1 004.50	
Résultat exceptionnel		1 078.19		1 672.47	594.28	35.53
Total des produits		389 716.23		403 546.34	13 830.11	3.43
Total des charges		393 670.34		461 811.64	68 141.30	14.76
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		3 954.11		58 265.30	54 311.19	93.21

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	384 145.65	100.00	383 884.52	100.00	261.13	0.07
PRODUCTION VENDUE	376 141.89	97.92	373 189.73	97.21	2 952.16	0.79
70100300 VENTES PRODUITS FINIS T.I	317 384.87	82.62	303 075.20	78.95	14 309.67	4.72
70100400 VENTES PRODUITS FINIS T.N	52 756.07	13.73	56 514.36	14.72	3 758.29	6.65
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE	6 000.95	1.56	13 559.67	3.53	7 558.72	55.74
70811000 PDTS ACTIVITES ANNEXES AUTOLIQ			40.50	0.01	40.50	100.00
PRODUCTION IMMOBILISEE	8 003.76	2.08	10 694.79	2.79	2 691.03	25.16
72600000 AVANTAGES EN NATURE SALARIES	8 003.76	2.08	10 694.79	2.79	2 691.03	25.16
PRODUCTION DE L'EXERCICE	384 145.65	100.00	383 884.52	100.00	261.13	0.07
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	112 160.94	29.20	115 808.47	30.17	3 647.53	3.15
60102000 ACHATS MAT PREMIERES INTRACOM	281.33	0.07			281.33	
60110000 ACHATS SOLIDES TR	92 195.74	24.00	89 897.92	23.42	2 297.82	2.56
60115000 ACHATS SOLIDES TN	906.28	0.24	1 050.25	0.27	143.97	13.71
60120000 ACHATS LIQUIDES TR	2 895.76	0.75	6 298.62	1.64	3 402.86	54.03
60125000 ACHATS LIQUIDES TN	13 737.86	3.58	16 419.05	4.28	2 681.19	16.33
60260000 EMBALLAGES	1 423.84	0.37	1 385.47	0.36	38.37	2.77
60310000 VARIATION STOCKS MATIÈRES	1 365.97	0.36	775.28	0.20	590.69	76.19
60810000 FRAIS ACCESSOIRES D'ACHATS	340.92	0.09	361.70	0.09	20.78	5.75
60900000 RABAIS, REMISES ET RISTOURNES	986.76	0.26	379.82	0.10	606.94	159.80
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	271 984.71	70.80	268 076.05	69.83	3 908.66	1.46
MARGE BRUTE GLOBALE	271 984.71	70.80	268 076.05	69.83	3 908.66	1.46
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	113 990.71	29.67	118 661.32	30.91	4 670.61	3.94
60610000 ELECTRICITE	10 646.42	2.77	10 488.10	2.73	158.32	1.51
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	2 426.74	0.63	1 421.33	0.37	1 005.41	70.74
60631000 PRODUITS D'ENTRETIEN	982.29	0.26	2 230.46	0.58	1 248.17	55.96
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	333.97	0.09	498.66	0.13	164.69	33.03
60680000 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	920.47	0.24	2 290.42	0.60	1 369.95	59.81
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	42 366.00	11.03	42 063.07	10.96	302.93	0.72
61350100 LOCATIONS SCOOTER	2 795.08	0.73	2 696.20	0.70	98.88	3.67
61350200 LOCATION MONETIQUE	1 254.29	0.33	1 260.00	0.33	5.71	0.45
61350300 LOCATION VERISURE	916.32	0.24	844.39	0.22	71.93	8.52
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	7 361.70	1.92	6 501.30	1.69	860.40	13.23
61520000 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	1 081.66	0.28	335.00	0.09	746.66	222.88
61521000 ENTRETIEN VITRERIE	108.00	0.03	648.00	0.17	540.00	83.33
61550000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	1 102.00	0.29	221.41	0.06	880.59	397.72
61552000 ENTRETIEN BLANCHISSERIE	3 793.69	0.99	3 122.71	0.81	670.98	21.49
61555000 ENTRETIEN VEHICULES	7.80	0.00	47.00	0.01	39.20	83.40
61560000 MAINTENANCE	7 830.00	2.04	1 569.90	0.41	6 260.10	398.76
61561000 MAINTENANCE POINTEX/FIDUCIAL	3 359.43	0.87	2 023.86	0.53	1 335.57	65.99
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	2 288.73	0.60	2 262.50	0.59	26.23	1.16
61640000 ASSURANCE PRET	389.76	0.10	416.36	0.11	26.60	6.39
62140000 PERSONNEL DÉTACHÉ, PRÊTÉ À ENTR			5 041.57	1.31	5 041.57	100.00
62220000 COMMISSIONS SUR VENTES	11 538.88	3.00	20 912.34	5.45	9 373.46	44.82
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 960.00	1.29	6 105.00	1.59	1 145.00	18.76
62260100 HONORAIRES JURIDIQUES	420.00	0.11	385.00	0.10	35.00	9.09
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 317.94	0.34	5.23	0.00	1 312.71	NS
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	348.90	0.09	350.00	0.09	1.10	0.31
62310200 ANNONCES INSERTIONS INTRACOM	258.00	0.07			258.00	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS			18.11	0.00	18.11	100.00
62570000 RÉCEPTIONS			189.90	0.05	189.90	100.00
62600000 FRAIS POSTAUX	40.94	0.01	110.70	0.03	69.76	63.02
62611000 TELEPHONE ORANGE	481.15	0.13	479.88	0.13	1.27	0.26
62642000 HEBERGEMENT INTRACOM	129.00	0.03			129.00	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	708.64	0.18	367.40	0.10	341.24	92.88
62710000 COM CB	1 862.10	0.48	1 607.85	0.42	254.25	15.81
62720000 COMM ET FRAIS	333.43	0.09	359.77	0.09	26.34	7.32
62730000 FRAIS REMISE TR	1 570.38	0.41	1 729.16	0.45	158.78	9.18
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	57.00	0.01	58.74	0.02	1.74	2.96
VALEUR AJOUTEE	157 994.00	41.13	149 414.73	38.92	8 579.27	5.74
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			17 972.00	4.68	17 972.00	100.00
74000000 AIDES FONDS DE SOLIDARITE NI			10 873.00	2.83	10 873.00	100.00
74030000 EXONERATION COVID URSSAF			7 099.00	1.85	7 099.00	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 920.37	1.28	5 756.38	1.50	836.01	14.52
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	688.85	0.18	811.24	0.21	122.39	15.09
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	901.97	0.23	821.76	0.21	80.21	9.76
63511000 TAXE CFE	1 577.00	0.41	2 071.00	0.54	494.00	23.85
63780000 AUTRES TAXES DIVERS,DECHETS	1 752.55	0.46	2 052.38	0.53	299.83	14.61
SALAIRES DU PERSONNEL	124 443.95	32.39	166 621.53	43.40	42 177.58	25.31
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	116 750.50	30.39	170 100.85	44.31	53 350.35	31.36
64120000 CONGÉS PAYÉS	7 693.45	2.00	3 479.32	0.91	11 172.77	321.12
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	24 358.44	6.34	40 589.02	10.57	16 230.58	39.99
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	11 555.18	3.01	22 846.59	5.95	11 291.41	49.42
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	3 710.10	0.97	7 123.52	1.86	3 413.42	47.92
64532000 COTISATION MUTUELLES			1 952.51	0.51	1 952.51	100.00
64535000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 701.26	0.70	2 052.78	0.53	648.48	31.59
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 903.53	1.28	7 144.32	1.86	2 240.79	31.36
64582000 COTISATIONS SUR CONGES PAYES	1 245.64	0.32	823.95	0.21	2 069.59	251.18
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	242.73	0.06	293.25	0.08	50.52	17.23
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 271.24	1.11	45 580.20	11.87	49 851.44	109.37
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8.14		17.12		8.98	52.45
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	8.14	0.00	17.12	0.00	8.98	52.45
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12.60		45.72	0.01	33.12	72.44
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	12.60	0.00	45.72	0.01	33.12	72.44
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	3 479.40	0.91			3 479.40	
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	3 479.40	0.91			3 479.40	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 439.00	3.24	14 016.50	3.65	1 577.50	11.25
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	12 439.00	3.24	14 016.50	3.65	1 577.50	11.25

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	CA	30/06/2022 12	CA	Euros	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 692.82	1.22	59 625.30	15.53	54 932.48	92.13
PRODUITS FINANCIERS	0.35		0.23		0.12	52.17
7600000 PRODUITS FINANCIERS	0.35	0.00	0.23	0.00	0.12	52.17
CHARGES FINANCIERES	339.83	0.09	312.70	0.08	27.13	8.68
66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS DETTES	271.31	0.07	310.44	0.08	39.13	12.60
66116000 INTÉRÊT EMPRUNT,DETTE ASSIMILÉ	68.52	0.02	2.26	0.00	66.26	NS
RESULTAT COURANT	5 032.30	1.31	59 937.77	15.61	54 905.47	91.60
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 082.69	0.54	1 672.47	0.44	410.22	24.53
77200000 PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR	2 082.69	0.54	1 672.47	0.44	410.22	24.53
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 004.50	0.26			1 004.50	
67100000 CHGE EXCEPT SUR OPÉRAT GESTION	100.00	0.03			100.00	
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	146.00	0.04			146.00	
67200000 (COMPTE À DISPOSIT ENTREPRISE)	758.50	0.20			758.50	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 078.19	0.28	1 672.47	0.44	594.28	35.53
RESULTAT NET	3 954.11	1.03	58 265.30	15.18	54 311.19	93.21

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	DIVERS VAISSELLE 00130200 METRO	5 213.05	060619	L 20,00	3 201.00	1 043.00	4 244.00	969.05	
00002 000	PETRIN SPIRALE 23L 18KG PATE 00130200 METRO Date de mise en service : 06/06/2019	678.00	030619	L 20,00	417.00	136.00	553.00	125.00	
00003 000	BATTEUR 20L 3VIT 00130200 METRO Date de mise en service : 06/06/2019	1 224.00	030619	L 20,00	752.00	245.00	997.00	227.00	
00004 000	ARMOIRE INOX POSITIVE 600L 00130200 METRO Date de mise en service : 06/06/2019	1 719.00	030619	L 20,00	1 056.00	344.00	1 400.00	319.00	
00005 000	PARASOL HERA GRIS PARIS1 3X4 00120000 LEROY MERLIN	796.67	130619	L 20,00	488.00	160.00	648.00	148.67	
00006 000	PACK COMPLET DYNAMIX MX052 Date de mise en service : 06/06/2019	125.00	040619	L 20,00	77.00	25.00	102.00	23.00	
00007 000	BALANCE SUPREME 10 KG 00130200 METRO Date de mise en service : 06/06/2019	96.45	040619	L 20,00	61.00	20.00	81.00	15.45	
00008 000	MPRO CELLULE DE REFROIDISSEMENT 17KG 00130200 METRO	1 999.00	230719	L 20,00	1 176.00	400.00	1 576.00	423.00	
00009 000	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE 00130200 METRO	97.25	290719	L 20,00	58.00	20.00	78.00	19.25	
00010 000	KITCH-BLENDER 5KSB1585 ROUGE 00130200 METRO	177.00	260819	L 20,00	102.00	36.00	138.00	39.00	
00011 000	TRANCHEUSE 30 CM 00130200 METRO	794.00	280819	L 20,00	452.00	159.00	611.00	183.00	
00012 000	FOUR A PIZZA ITALFORNI TK2AD 00032300 COLOMBIE SARL	3 386.00	310720	L 20,00	1 300.00	678.00	1 978.00	1 408.00	
00013 000	TRANCHEUSE 00130200 METRO	675.00	081020	L 20,00	234.00	135.00	369.00	306.00	
00014 000	LAVE VAISSELLE 00130200 METRO	1 689.00	301021	L 20,00		338.00	338.00	1 351.00	
Totaux compte : 21540000		18 669.42			9 374.00	3 739.00	13 113.00	5 556.42	

Compte : 21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	MAQUETTE 3D TERRASSE - PHOTOMONTAGE 00016200 POP CORN Date de mise en service : 06/06/2019	880.00	250419	L 10,00	271.00	88.00	359.00	521.00	
00002 000	TRAVAUX AMENAGEMENT 00120000 LEROY MERLIN Date de mise en service : 06/06/2019	134.61	070519	L 10,00	43.00	14.00	57.00	77.61	
00003 000	TRAVAUX PEINTURE 00240100 ZOLPAN	233.67	070519	L 10,00	73.00	24.00	97.00	136.67	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS

Date de mise en service : 06/06/2019							
00004 000 TRAVAUX AMENAGEMENT	34 552.00	150519	L	10,00	10 604.00	3 456.00	14 060.00
00040400 DECO SYSTEM							
Date de mise en service : 06/06/2019							
00005 000 PEINTURE	353.09	160519	L	10,00	110.00	36.00	146.00
00240100 ZOLPAN							
Date de mise en service : 06/06/2019							
00006 000 PEINTURE	220.64	160519	L	10,00	70.00	23.00	93.00
00240100 ZOLPAN							
Date de mise en service : 06/06/2019							
00007 000 PLAN DE TRAVAIL	1 012.50	310519	L	10,00	313.00	102.00	415.00
00202000 TMI SARL							
Date de mise en service : 06/06/2019							
00008 000 AMENAGEMENT TERRASSE	28 925.00	160420	L	10,00	6 389.00	2 893.00	9 282.00
00009 000 AMENAGEMENT EXTERIEUR (ARBUSTES)	772.72	270520	L	12,50	204.00	97.00	301.00
Totaux compte : 21810000	67 084.23				18 077.00	6 733.00	24 810.00

Compte : 21810100 INSTALL GEN AGENCMT INTRACOM

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000 LUMINAIRES		2 360.88	210519	L	10,00	727.00	237.00	964.00	
00040500 DON LETRA									
Date de mise en service : 06/06/2019									
00002 000 CLIMATISATION		7 315.91	120619	L	10,00	2 234.00	732.00	2 966.00	
00190500 SALTOKI									
00003 000 4 TABLETTES LAAYAN		1 080.00	290519	L	10,00	334.00	108.00	442.00	
Totaux compte : 21810100		10 756.79				3 295.00	1 077.00	4 372.00	

Compte : 21830000 MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000 POUCHES ET PROTEGES MENUS		993.60	030619	L	20,00	611.00	199.00	810.00	
00220300 VEGA									
Date de mise en service : 06/06/2019									
00002 000 CAISSE+IMPRIMANTE		4 740.00	070619	L	33,33	4 740.00		4 740.00	
00160300 POINTEX / FIDUCIAL									
00003 000 IMPRIMANTE PTX803 NOIR 3 PORTS		930.00	070619	L	33,33	930.00		930.00	
00160300 POINTEX / FIDUCIAL									
00004 000 SERVEUR POINTEX HP ML30 GEN10		487.50	260419	L	33,33	487.50		487.50	
00160300 POINTEX / FIDUCIAL									
Date de mise en service : 06/06/2019									
Totaux compte : 21830000		7 151.10				6 768.50	199.00	6 967.50	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	LOT TABLEAUX/PENDULE NAP III/DECO 00041100 FOURNISSEURS DIVERS Date de mise en service : 06/06/2019	570.00	030619	L 10,00	175.00	57.00	232.00	338.00	
00002 000	TABLEAU ARISTIDE 00220300 VEGA	131.90	140619	L 10,00	42.00	14.00	56.00	75.90	
00003 000	TABLEAU ARISTIDE 00220300 VEGA Date de mise en service : 06/06/2019	60.00	030619	L 10,00	19.00	6.00	25.00	35.00	
00004 000	SUSPENSION BABY NOIR 00019100 SHOWROOMPRIVE.COM Date de mise en service : 06/06/2019	1 008.05	250419	L 10,00	310.00	101.00	411.00	597.05	
00005 000	CHAISES ADAM TISSU TAUPE 00019100 SHOWROOMPRIVE.COM Date de mise en service : 06/06/2019	3 199.71	200519	L 10,00	982.00	320.00	1 302.00	1 897.71	
00006 000	CHAISES MEDAILLON LOUIS XVI TISSU GRIS Date de mise en service : 06/06/2019	788.80	200519	L 10,00	243.00	79.00	322.00	466.80	
00007 000	TABLEAUX MAISON DU MONDE 00130100 MAISONS DU MONDE	511.60	060619	L 10,00	159.00	52.00	211.00	300.60	
00008 000	ARRIERE BAR 3P 00130200 METRO	614.00	080621	L 10,00	66.00	62.00	128.00	486.00	
Totaux compte : 21840000		6 884.06			1 996.00	691.00	2 687.00	4 197.06	

Compte : 27180000 AUTRES TITRES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	SOUSCRIPTION PARTS SOCIALES CREDIT AGRICOLE	15.00	130519	N 0,00				15.00	
Totaux compte : 27180000		15.00						15.00	

Compte : 27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	CAUTION LOYER CELIMO	11 400.00	250419	N 0,00				11 400.00	
00002 000	REVISION DEPOT DE GARANTIE	432.08	300420	N 0,00				432.08	
00015 000	CELIMO- REVISION DEPOT GARANTI 00031700 CELIMO	413.92	010423	N 0,00				413.92	
Totaux compte : 27500000		12 246.00						12 246.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
122 392.68		413.92		413.92				122 806.60

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
39 510.50	12 439.00			12 439.00		51 949.50		

SAS VENISE

22 AVENUE MARCEL DASSAULT

33300 BORDEAUX

DOSSIER FISCAL

CABINET KERMEL SAS

50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE

05.57.74.12.42

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																	
Désignation de la société:			Adresse du siège social:														
SAS VENISE			22 AVENUE MARCEL DASSAULT														
SIRET	8	5	0	2	8	2	2	3	7	0	0	0	1	3	33300 BORDEAUX		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:														

REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:													
SIRET													

B ACTIVITE													
Activités exercées		Restauration				Si vous avez changé d'activité, cochez la case							

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		3 808							
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %													
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%									
		Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quinquies)					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches															
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		<input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		<input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		<input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		<input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		<input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		<input type="checkbox"/>		Autres dispositifs		<input type="checkbox"/>					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		<input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		<input type="checkbox"/>									
Société d'investissement immobilier cotée		<input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		<input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		<input type="checkbox"/>					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>															

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%													

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%													

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)													
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>													
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée										Nom			
										NIF			
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>													
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe										Nom			
										NIF			

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé				CEGID			

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
CABINET KERMEL SAS 50 RUE JULES SIMON 33500 LIBOURNE Tél: 05.57.74.12.42						Tél:					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date: 04/10/2023		Lieu: BORDEAUX			
						Qualité et nom du signataire: Président					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Signature		LABROUSSE ERIC			
Examen de conformité fiscale (ECF)											

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.			à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
	1	2	3	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
			5	6	7	8	

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A		0 %	15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : **SAS VENISE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **22 AVENUE MARCEL DASSAULT** **33300 BORDEAUX** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **8 5 0 2 8 2 2 3 7 0 0 0 1 3** Néant *

				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 2 3		N-1 13 0 0 6 2 0 2 2	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 669	AS	13 113	5 556	9 295
	Autres immobilisations corporelles	AT	91 876	AU	38 837	53 040	61 740
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD	15	BE		15	15
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	12 246	BI		12 246	11 832
TOTAL (II)	BJ	122 807	BK	51 950	70 857	82 882	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 366	BM		4 366	5 732
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			44
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 237	BY		7 237	8 368
	Autres créances (3)	BZ	3 583	CA		3 583	7 929
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	17 677	CG		17 677	19 671
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	644	CI		644	637
	TOTAL (III)	CJ	33 508	CK		33 508	42 382
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	156 314	IA	51 950	104 365	125 264	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	12 246	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :						

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrin

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4...0.0.0.....)	DA	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(171 879)	(113 614)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(3 954)	(58 265)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(171 833)	(167 879)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 382	67 395
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	152 789	133 850
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 265	42 752
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 697	31 853
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	21 064	17 294	
	Compte régul.	EB		
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	276 198	293 143	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	104 365	125 264	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	240 012	239 764
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	370 141	FE		FF	370 141	
			FG	6 001	FH		FI	6 001	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	376 142	FK		FL	376 142	373 190	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	8 004	10 695	
	Subventions d'exploitation					FO		17 972	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 479		
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	17	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	387 633	401 874
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	110 795	115 033	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 366	775	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	113 991	118 661	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 920	5 756	
	Salaires et traitements*					FY	124 444	166 622	
	Charges sociales (10)					FZ	24 358	40 589	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	12 439	14 017
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	13	46	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	392 326	461 499	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(4 693)	(59 625)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	0	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	340	313	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	340	313	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(339)	(312)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(5 032)	(59 938)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 083	1 672
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 083	1 672
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 005	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 005	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 078	1 672
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	389 716	403 546
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	393 670	461 812
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(3 954)	(58 265)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 479	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6			
	A8			
	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	REGUL TIERS			2 083
	PENALITES RETARD TVA		146	
	REGUL TIERS		859	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SAS VENISE										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS	18 669	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	77 841	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	14 035	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	110 546	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P	15	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	11 832	1U		1V	414		
TOTAL IV						LQ	11 847	LR		LS	414		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	122 393	0H		0J	414		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						à poste		à la fin de l'exercice		à la fin de l'exercice			
						à poste		à la fin de l'exercice		à la fin de l'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		1X		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	18 669	ML	18 669	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	77 841	MN	77 841	MO	77 841
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	14 035	MT	14 035	MU	14 035	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
Avances et acomptes						NC		ND		NE			
TOTAL III						IY		NG	110 546	NH	110 546		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		0W		
	Autres participations						I0		0X		0Z		
	Autres titres immobilisés						I1		2B	15	2D	15	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	12 246	2G	12 246	
	TOTAL IV						I3		NJ	12 261	NK	12 261	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	122 807	0L	122 807		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes En Euros.

CABINET KERMEL SAS

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS VENISE
Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 374	QA	3 739	QB		QC	13 113
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	21 372	QE	7 810	QF		QG	29 182
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 765	QM	890	QN		QO	9 655
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	39 511	QV	12 439	QW		QX	51 950
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	39 511	QP	12 439	QQ		QR	51 950

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Attestation de présentation des comptes En Euros. CABINET KERMEL SAS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SAS VENISE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	12 246	UV	12 246	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	7 237		7 237					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 806		2 806				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	777		777					
	Charges constatées d'avance		VS	644		644					
	TOTAUX			VT	23 710	VU	23 710	VV			
	RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2		2					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	53 379		17 194		36 185			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 265		14 265						
Personnel et comptes rattachés		8C	20 546		20 546						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 834		12 834						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 200		1 200					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	117		117					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	152 789		152 789						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	21 064		21 064						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	276 198	VZ	240 012		36 185			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	14 013	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :								
				3	0	0	6	2	0	2	3	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	146					
	Amendes et pénalités		WJ	146		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									
			- imposées au taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
										TOTAL I	146	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement *											
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		ØV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												
										TOTAL II	3 954	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)							
							3 808					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			3 808					

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VENISE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	253 297
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	253 297
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	3 808
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	257 105
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	10 863
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VENISE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(113 614)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(58 265)		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	ØF	(171 879)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II			(171 879)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	54 693			53 365				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU				5 042				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 698			6 495				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	11 539			20 912				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	41 061			32 847				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	113 991			118 661				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 577			2 071				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	3 343			3 685				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	4 920			5 756				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	42 477			44 332				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	33 229			28 411				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				ØB	124 909							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VENISE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : SAS VENISE				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	5	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	376 142	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	376 142	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	8	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	8 004	
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	3 479	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	2 083	
TOTAL 2				OM	13 574	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	126 105	
Variation négative des stocks				OQ	1 366	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	51 349	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	13	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	178 833	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	210 883
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	210 883	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	376 142	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX			
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022	
Date de cessation			HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET

8 5 0 2 8 2 2 3 7 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS VENISE

ADRESSE (voie)

22 AVENUE MARCEL DASSAULT

CODE POSTAL

33300

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

70

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

30

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SCH

Dénomination

SAS ROME

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

70.00

Nb de parts ou actions

70

Adresse :

N°

12

Voie

RUE XAVIER ARSENE HENRY

Code postal

33300

Commune

BORDEAUX

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

LABROUSSE

Prénom(s)

JACKY

Nom marital

% de détention

30.00

Nb de parts ou actions

30

Naissance :

Date

140955

N° Département

47

Commune

PUCH D'AGENAIS

Pays

FR

Adresse :

N°

1280

Voie

ROUTE DE SEGOUGNAC

Code postal

47310

Commune

MOIRAX

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET 8 5 0 2 8 2 2 3 7 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS VENISE

ADRESSE (voie) 22 AVENUE MARCEL DASSAULT

CODE POSTAL 33300 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.